

L'ÉGALITÉ,  
ÇA N'A PAS  
DE PRIX.  
BUS ET TRAM  
GRATUITS.

J-13

**POUR TOUS LES HABITANTS  
DE LA MÉTROPOLE  
DE MONTPELLIER**

**À PARTIR DU  
21 DÉCEMBRE 2023**

**TAM**  
Montpellier3M



Montpellier  
Méditerranée  
Métropole





# **I - TOUS EN ORDRE DE MARCHÉ POUR LA GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS À COMPTER DU 21 DÉCEMBRE 2023**

Montpellier Méditerranée Métropole est la première métropole française à mettre en œuvre la gratuité totale des transports pour ses habitants. Unique en France par son ampleur, cette mesure permet d'actionner la nécessaire transition écologique, qui est également une transition solidaire. En effet, ce dispositif concilie la protection de l'environnement et la défense du pouvoir d'achat. La Métropole de Montpellier a opté pour ce choix, dès 2020, en proposant de rendre le transport public plus attractif pour chaque habitante et chaque habitant de la Métropole. Initiée il y a trois ans avec la gratuité le week-end et accentuée en 2021 avec la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans tous les jours, elle concernera dès le 21 décembre 2023 à 19h, l'ensemble des habitants de la métropole. À cette occasion, une fête de la gratuité sera organisée.

**Ce vendredi 8 décembre 2023, Julie FRÊCHE, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Transport et aux mobilités actives et Laurent NISON, Président de TaM rappellent les démarches et les modalités pratiques concernant le fonctionnement du dispositif pour que l'ensemble des usagers qui circulent sur le réseau soient en règle, que ce soit pour les habitants de la Métropole ou les non-résidents.**

**L'occasion de présenter les futurs parcours usagers résidents et non-résidents ainsi que les coulisses de traitement des démarches en Espace Mobilité.**



*© Ludovic Severac - Ville et Métropole de Montpellier*



## II - MISE EN ŒUVRE DE LA GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS : RAPPEL DES DÉMARCHES ET DES MODALITÉS PRATIQUES

La mise en œuvre de la gratuité totale induit de nouvelles modalités pratiques pour l'ensemble des usagers du réseau TaM, qu'ils soient résidents de la métropole ou non-résidents.

### À compter du 21 décembre 2023

- **Suppression du geste de validation pour l'ensemble des voyageurs pour plus de simplicité** 
- **Maintien du titre obligatoire valide** pour voyager en règle à chaque déplacement, incluant Pass gratuité, abonnement ou ticket occasionnel validation. 
- **Les tickets magnétiques en vigueur ne seront plus utilisables et non remboursables, en raison de la suppression de la validation.** Néanmoins, l'ensemble des titres de transport unitaires resteront disponibles sur les canaux de vente repensés.
- **En cas d'absence de titre pour les résidents et non-résidents** : amende de 72 € et 50 € de frais de dossier. Minoration possible à 5 € sur présentation ou création d'un pass gratuité valide en Espace Mobilité sous 4 jours ouvrés.

- **P+tram :**

Les 9 P+tram situés aux abords des stations de tramway resteront gratuits pour les habitants de la métropole détenteurs d'un pass gratuité, sous réserve de déclarer son parcours depuis l'appli M'Ticket TaM.

Les P+tram resteront également accessibles gratuitement pour les abonnés TaM.

Le Forfait P+Tram sera maintenu pour les usagers occasionnels.

**La mise en œuvre de la gratuité totale des transports en commun réservée à l'ensemble des habitants de la Métropole implique que chaque usager soit muni d'un titre de transport valide, qu'il soit bénéficiaire de la gratuité ou non.**

## **LES DÉMARCHES**

### **Pour les habitants de la Métropole**

- Pour les habitants qui disposent d'un pass week-end gratuit valide au 21 décembre 2023, aucune démarche n'est nécessaire. Dans ce cas, le Pass week-end gratuit fera l'objet d'une conversion en un pass gratuité totale dès cette date.

#### **Des démarches facilitées pour obtenir un pss gratuité**

- Pour les habitants qui ne disposeront pas de pass week-end gratuit valide au 21 décembre 2023, ils doivent réaliser une demande de pass gratuité totale depuis l'appli M'Ticket, la boutique en ligne, accessible sur tam-voyages.com ou en Espace Mobilité TaM, pour des voyages illimités à bord des bus et tramways du réseau TaM.

#### **Comment obtenir et utiliser le pass gratuité ?**

##### **3 solutions pour l'obtenir :**

- L'appli M' Ticket TaM
- La boutique en ligne sur tam-voyages.com
- En Espace Mobilité TaM

##### **3 documents à présenter :**

- 1 pièce d'identité
- 1 photo d'identité, avec possibilité de la réaliser en Espace Mobilité
- 1 justificatif de domicile

*(+ autorisation parentale pour les moins de 18 ans).*

##### **Le Pass gratuité est valable au-delà d'un an, jusqu'à la date anniversaire du demandeur, et disponible sur 2 supports :**

- sur smartphone
- sur carte TaM.

*Les bénéficiaires sont notifiés un mois avant la fin de leurs droits et invités par les équipes de TaM à renouveler leur demande.*

#### **Comment voyager facilement en famille ?**

- Il est possible de rattacher le pass gratuité d'un enfant sur l'appli M'Ticket de l'un des parents, depuis l'appli elle-même.
- Pour le rattachement au deuxième parent, la demande doit être effectuée en Espace Mobilité ou via le site tam-voyages.com, rubrique « Nous contacter ».

## Pour les non-résidents de la Métropole

**La mise en oeuvre de la gratuité totale au 21 décembre 2023 n'entraînera pas d'augmentation tarifaire.**

### Pour des voyages fréquents sur le réseau TaM

- Les abonnements mensuels et annuels TaM restent disponibles sur carte TaM.
- NOUVEAU : au 21 décembre 2023, les abonnements seront également disponibles sur smartphone, via l'appli M'Ticket.

Les demandes de création d'abonnement peuvent être réalisées :

- en ligne, depuis le site tam-voyages.com
- depuis l'appli M'Ticket TaM
- en Espaces Mobilité

### Pour des voyages occasionnels sur le réseau TaM

A partir du 21 décembre 2023, les canaux de vente évoluent et s'adaptent au nouveau parcours usagers. Les tickets magnétiques en vigueur ne seront plus utilisables, en raison de la suppression de la validation.

Néanmoins, l'ensemble des titres de transport unitaires resteront disponibles :

*Pour des voyages immédiats :*

- **depuis un QR code** déployé à chaque point d'arrêt, station de tramway et arrêt de bus, permettant d'acheter un titre horodaté en 3 clics, et de le conserver sur smartphone,
- **sur l'un des 64 distributeurs** de titre situés aux principales stations de tramway,
- **chez l'un des 100 commerçants - relais TaM.**

Les tickets seront valables 1h30, permettant ainsi au voyageur de se rendre à la station la plus proche en toute tranquillité.

*Pour anticiper des voyages futurs,* il reste possible d'utiliser l'appli M'Ticket, dont le ticket 10 voyages, et d'activer son titre au moment du déplacement.

Les tickets achetés sur M'Ticket avant le 21 décembre 2023 resteront valables au-delà de cette date.

**Tous les titres de transport occasionnels seront horodatés et valides dès l'achat, sans aucun geste de validation nécessaire.**

## Focus sur les distributeurs automatiques

Pour accompagner la mise en place de la mesure dans sa totalité, à compter du 21 décembre 2023, **1/3 du parc de distributeurs automatiques de titre sera maintenu, aux stations de tramway les plus fréquentées**, dont certaines sont communes à plusieurs lignes :

- **LIGNE 1** : Mosson / Stade de la Mosson / Halles de la Paillade / Euromédecine / Château d'O / Occitanie / Hôpital Lapeyronie / Universités des Sciences et Lettres / Saint-Éloi / Boutonnet / Place Albert 1er – Saint-Charles / Louis Blanc / Corum / Comédie / Gare Saint-Roch / Du Guesclin / Antigone / Place de l'Europe / Rives du Lez / Port Marianne / Place de France / Odysseum
- **LIGNE 2** : Saint-Jean de Védas Centre / Sabines / Mas Drevon / Nouveau Saint-Roch / Rondelet / Gare Saint-Roch / Comédie / Corum / Aiguelongue / Charles de Gaulle / Notre-Dame de Sablassou / Jacou
- **LIGNE 3** : Juvignac / Mosson / Celleneuve / Hôtel du Département / Tonnelles / Astruc / Plan Cabanes / Saint-Denis / Observatoire / Gare Saint-Roch / Rives du Lez / Moularès (Hôtel de Ville) / Port Marianne / Boirargues / Lattes Centre / ÉcoPôle / Parc Expo / Pérols Etang de l'Or
- **LIGNE 4** : Garcia Lorca / Nouveau Saint-Roch / Rondelet / Gare Saint-Roch / Observatoire / Peyrou – Arc de Triomphe / Louis Blanc / Corum / Les Aubes / Pompignane / Place de l'Europe / Rives du Lez / Moularès (Hôtel de Ville)

Les principales stations seront équipées de deux distributeurs.



## L'accueil en Espace Mobilité TaM

**Avec l'ouverture de l'Espace Mobilité Centre – Comédie, les agences commerciales font évoluer leurs modalités d'accueil en vue de réduire le temps d'attente et améliorer la qualité de service au profit des usagers.**

Trois Espaces Mobilité sont ainsi mis à disposition :

- **Maguelone :**

Accueil sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 17h30

- **Centre-Comédie :**

Accueil exclusivement sur rendez-vous avec plus de 250 créneaux / jour

Temps d'attente maximum de 15 minutes

Du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu

- **Mosson :**

Accueil avec ou sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Afin d'accompagner le lancement de la gratuité, l'accueil des usagers est renforcé durant le mois de décembre 2023 :

- **Centre - Comédie** : en complément de l'ouverture de l'Espace Mobilité Maguelone les samedis, Centre - Comédie accueillera le public les samedis 9, 16, 23 et 30 décembre 2023, de 9h à 17h30.
- **4 Espaces Mobilité temporaires supplémentaires ouvriront leurs portes dans les P+tram**, à compter du 20 décembre jusqu'au 29 décembre 2023 inclus, du lundi au vendredi :
  - Occitanie, de 12h à 18h30
  - Notre-Dame de Sablassou, de 12h à 18h30
  - Sabines, de 13h30 à 18h30
  - Circé, de 12h à 18h30 et ouverture exceptionnelle le samedi 23 décembre 2023, de 13h30 à 18h30.

*Espace mobilité Centre-Comédie © Fabrice Chort*



## Focus sur les chiffres des démarches

Avec une activité proche de la rentrée de septembre 2023, on remarque un engouement certain pour la gratuité des transports à quelques jours de la mise en œuvre de la dernière phase.

# 6 000

**demandes en moyenne de Pass gratuité reçues  
chaque semaine sur le mois de novembre 2023  
(contre 3 500 en octobre 2023)**



# + de 1 000

**démarches traitées chaque jour  
par les équipes de TaM**





# LES CHIFFRES CLÉS DE LA GRATUITÉ À MONTPELLIER



Plus grande métropole européenne à  
mettre en œuvre la gratuité totale des  
transports



**52%**  
de Pass week-end gratuit



**25%**  
de Pass - de 18 ans gratuit



**23%**  
de Pass + de 65 ans gratuit



**Plus de 234 000**  
Pass gratuité mis en circulation



**1470€ / an**  
d'économies réalisées pour  
une famille de 4 personnes dès fin 2023



montpellier  
méditerranée  
métropole

# L'ÉGALITÉ, ÇA N'A PAS DE PRIX. BUS ET TRAM GRATUITS.

## CONTACTS PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE  
Attachée de presse  
Montpellier Méditerranée Métropole  
Ville de Montpellier  
Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18  
s.lepage@montpellier3m.fr  
montpellier3m.fr - montpellier.fr

Marjorie ORTIS  
Responsable communication externe Tam  
Tél. 06 25 33 41 93  
marjorie.ortis@tam-way.com

**POUR TOUS LES HABITANTS  
DE LA MÉTROPOLE  
DE MONTPELLIER**

**À PARTIR DU  
21 DÉCEMBRE 2023**

SERVICE PRODUCTION GRAPHIQUE IMPRIM'VERT®

newsroom.montpellier3m.fr